

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE

SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

- Brèves économiques de Tunisie et de Libye - Semaine du 12 au 18 janvier 2018

Tunisie

- *Le gouvernement annonce plusieurs mesures sociales*
- *Le chef de gouvernement s'engage à réduire les obstacles administratifs à l'investissement*
- *Samir Majoul nommé nouveau Président de l'UTICA*
- *Nomination d'un nouveau Directeur général des douanes tunisiennes*
- *Le groupe PSA en tête du classement des ventes automobiles en 2017*
- *Figea Aéro obtient un prêt de la BERD de 15 M€*

Libye

- *L'entreprise Punj Lloyd engage une demande d'arbitrage contre la Syrte Oil Company*
- *Organisation d'un évènement sur l'action des Chambres de commerce libyenne à Tunis*

TUNISIE

- *Le gouvernement annonce plusieurs mesures sociales*

Le gouvernement a annoncé, suite à un conseil ministériel tenu samedi 13 janvier, un ensemble de mesures à caractère sociales, avec notamment la gratuité des soins médicaux pour les jeunes chômeurs, une augmentation de 20% de l'allocation attribuée aux familles défavorisées, une augmentation de la pension de retraite minimale mensuelle, une augmentation de l'allocation attribuée aux enfants porteurs de handicap, ou encore la création d'une caisse de crédit logement, afin de soutenir l'accès à un logement décent pour les personnes à revenus non constant. Le gouvernement a précisé que ces mesures, dont le financement n'a pas été précisé, seraient appliquées dans l'année.

- *Le chef de gouvernement s'engage à réduire les obstacles administratifs à l'investissement*

Le chef du gouvernement, M. Youssef Chahed, a annoncé mercredi 17 janvier dans son discours tenu à l'occasion du 16^{ème} Congrès national de l'UTICA que le gouvernement s'engagerait également à mettre en place un ensemble de mesures visant à limiter les obstacles administratifs qui entravent l'investissement en Tunisie. Il a notamment annoncé la diminution du nombre de procédures préalable à la constitution d'une société ainsi que celle des procédures administratives nécessaires à l'octroi d'un permis de construction. La réduction des délais d'accès à l'électricité ainsi que l'amélioration des conditions de transferts de propriétés et des contrôles douaniers font également partie des priorités du gouvernement. Ces mesures visent concrètement à améliorer l'environnement des affaires dans le pays, alors que la Tunisie occupe en 2018 le 88^{ème} rang dans le classement *Doing Business*. Enfin, Youssef Chahed a rappelé que le gouvernement allait publier avant la fin du premier semestre 2018 une liste "négative" relative aux activités soumises à des autorisations administratives, dans le cadre de la loi d'investissement.

- *Samir Majoul nommé nouveau Président de l'UTICA*

Le nouveau bureau exécutif de l'Union Tunisienne de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat (UTICA) a nommé jeudi 18 janvier M. Samir Majoul en tant que nouveau président, à la place de Mme Ouided Bouchamaoui. M. Majoul est président de la Fédération nationale des industries agro-alimentaires, et occupait la fonction de vice-président de l'UTICA depuis 2013. Mme Bouchamaoui, présidente de l'UTICA depuis 2011, avait renoncé à se présenter pour un troisième mandat.

- *Nomination d'un nouveau Directeur général des douanes tunisiennes*

Le ministère des Finances a annoncé vendredi 12 janvier la nomination de M. Youssef Zouaghi en tant que nouveau Directeur général des douanes tunisiennes. M. Zouaghi était juge au tribunal de première instance de Béja. Il remplacera M. Adel Ben Hassen, en poste depuis mai 2015, et ancien Gouverneur de Tunis (2011-2014) et ex-Directeur général des études et de la législation au ministère de l'Intérieur.

- *Le groupe PSA en tête du classement des ventes automobiles en 2017*

En 2017, le groupe PSA est occupé la première position sur le marché tunisien des ventes automobiles avec 15% de parts de marché, suivi par le groupe Renault-Dacia-Nissan (13%). Toutefois, les marques japonaises et coréennes sont en très forte progression. En effet, le classement par marque fait apparaître le constructeur japonais Isuzu en première position, avec une part de marché de 11%, suivi des deux constructeurs français Citroën et Renault avec respectivement 9% et 8% de parts de marché.

- *Figeac Aéro obtient un prêt de la BERD de 15 M€*

L'entreprise française Figeac Aéro, qui fournit des aérostructures et des pièces métalliques de haute précision aux constructeurs d'avions, a bénéficié d'un prêt de 15 M€ de la part de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD). Le prêt devrait financer l'extension et l'augmentation de la capacité de production du site tunisien situé dans la zone industrielle de M'ghira dans la banlieue de Tunis. Le projet, qui intègre également une subvention de l'Union Européenne, permettra d'accorder des modules de formation et de renforcement de capacité des fournisseurs locaux, dans le cadre du programme « *Trade and Competitiveness* ».

LIBYE

- *L'entreprise Punj Lloyd engage une demande d'arbitrage contre la Syrte Oil Company*

L'entreprise indienne de construction *Punj Lloyd* a déposé jeudi 11 janvier une demande d'arbitrage auprès de la Chambre de commerce internationale (CCI), basée à Paris, contre la compagnie pétrolière libyenne *Syrte Oil Company*. Elle estime que la société libyenne a modifié unilatéralement les dispositions d'un contrat signé en 2006, qui lui octroyait l'installation de gazoducs entre Khoms et Tripoli et entre Misratah et Tripoli, ainsi que de la construction de stations de compression de gaz naturel à Misratah, Sidra et Wachkah. Le coût d'opportunité subit estimé par l'entreprise indienne s'élève à 200 MUSD.

- *Organisation d'un évènement sur l'action des Chambres de commerce libyenne à Tunis*

Un évènement réunissant plusieurs Chambres de commerce libyennes s'est tenu à Tunis le jeudi 11 janvier 2018, organisé dans le cadre du programme « *Support to Libya for Economic Integration, Diversification and Sustainable Employment* » (SLEIDSE), financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par Expertise France et la GIZ. Il visait notamment à promouvoir la capacité des Chambres de commerce libyennes (celles de Misratah, Sebbah, Tripoli et Bengazih ayant été sélectionnées comme pilotes) à soutenir le développement des entreprises libyennes et à présenter leurs différentes actions. L'évènement, qui réunissait notamment le ministre libyen de l'Economie ainsi que le Président de l'Union des Chambres de commerce libyennes, a également permis de faire le point sur l'état d'avance du programme SLEIDSE et sur son articulation avec l'action des Chambres de commerce dans le pays.